

Les Autorités vétérinaires mettent-elles en œuvre les normes de l'OMSA relatives au bien-être des animaux pendant leur transport ?

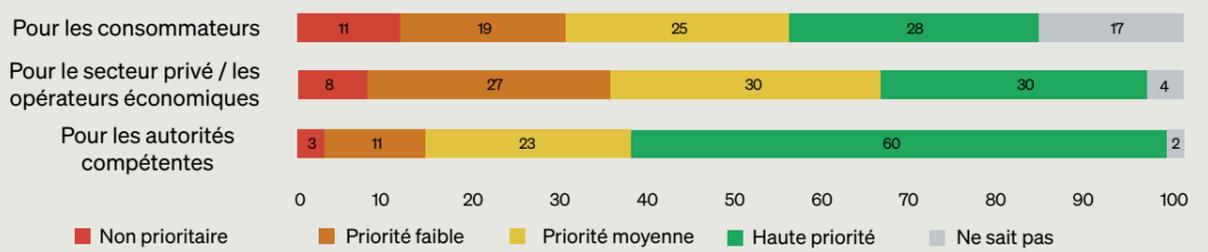
La plupart des animaux d'élevage sont transportés au moins une fois au cours de leur vie. Leur bien-être pendant le transport est un sujet complexe et multidimensionnel. L'OMSA a élaboré des normes afin d'aider ses Membres à le garantir. Afin d'évaluer le degré de mise en œuvre de ces normes par les Autorités vétérinaires, un questionnaire sur le bien-être des animaux lors de leur transport par voie terrestre et maritime a été envoyé aux Points focaux nationaux pour le bien-être animal des 183 Membres de l'OMSA. Les données ont été recueillies sur une période de deux mois, puis nettoyées, les indicateurs les plus significatifs ont été identifiés et les réponses ont fait l'objet d'une analyse quantitative et d'un rapport.

Taux de réponse

96 représentant 52%

Membres ont répondu au questionnaire de l'ensemble des Membres de l'OMSA

Le degré de priorité accordé au bien-être des animaux au cours de leur transport varie en fonction des pays et des acteurs concernés, avec 60% des réponses classées comme hautement prioritaires pour les autorités compétentes, devant 30% pour le secteur privé et 28% pour les consommateurs.



La majorité des Autorités vétérinaires dispose d'un cadre réglementaire...

Parmi les répondants qui déclarent transporter des animaux



78%

70%

ont déclaré disposer d'un cadre réglementaire portant sur le bien-être des animaux pendant leur transport

... mais ces caractéristiques et critères sont très variables

Plus de 80 % des répondants ont déclaré disposer de critères spécifiques pour les véhicules et les navires. Ce pourcentage est toutefois beaucoup plus faible pour les infrastructures de stockage et les conteneurs (environ 60 % des Membres ayant répondu). La responsabilité et les critères spécifiques des acteurs concernés par les opérations de transport ne sont pas systématiquement définis.



*La durée du voyage et l'espace disponible sont les exigences les plus fréquemment mentionnées comme devant faire partie du plan de voyage. Les exigences les moins souvent mentionnées sont les conditions météorologiques et l'état des routes.

La plupart des Autorités vétérinaires disposent d'un système de contrôle...

Parmi les répondants ayant déclaré disposer d'un cadre réglementaire relatif au bien-être des animaux pendant leur transport

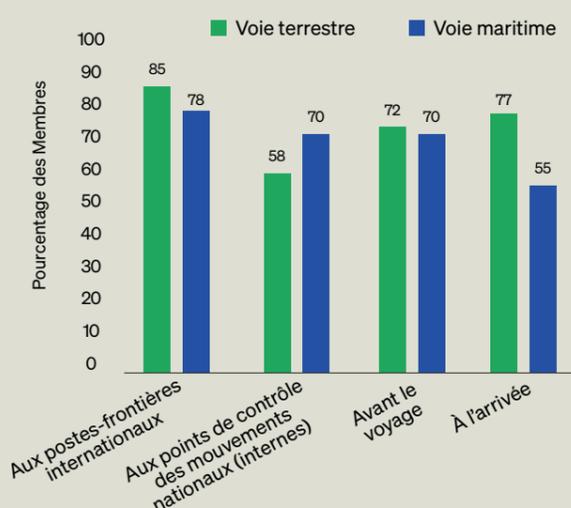


72%

74%

ont déclaré disposer d'un système permettant de faire respecter les exigences réglementaires relatives au bien-être des animaux pendant leur transport.

... comprenant des inspections physiques et des vérifications de documents



Répartition en pourcentage des Membres effectuant au moins un type d'inspection (physique et/ou de documents) pour le contrôle du bien-être des animaux au cours de leur transport par voie terrestre et par voie maritime

Parmi les répondants ayant déclaré disposer d'un système permettant de faire respecter les exigences réglementaires relatives au bien-être des animaux pendant leur transport,



6%

15%

ont déclaré n'avoir effectué aucune inspection (physique ou de documents)